



9, quai de Seine
93584 SAINT-OUEN CEDEX
www.jardinot.fr
Tél : 01 41 66 34 80



84, rue de Grenelle
75007 PARIS
www.snhf.org
Tél : 01 44 39 78 78



44, rue du Louvre
75001 PARIS
www.gnis.fr
Tél : 01 42 33 51 12

CONCOURS NATIONAL DES JARDINS POTAGERS

Palmarès 2017
Prix remis le 6 décembre 2017



Chaque année, le Concours National des Jardins Potagers récompense des jardins potagers remarquables en termes de diversité des légumes cultivés, des bonnes pratiques de jardinage et de l'esthétique même du jardin.

Ouvert à tous les jardiniers, ce rendez-vous annuel est organisé conjointement par la SNHF, l'Association Jardinot et le Gnis.

Notre jury d'experts, composé de représentants de ces mêmes organisations, a sillonné, durant toute la saison estivale, les routes de France pour découvrir les jardins des 21 finalistes issus d'une première sélection réalisée sur dossier. Ces visites ont été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des jardiniers passionnés et d'apprécier leurs jardins afin d'établir, conformément au règlement du concours, la liste des lauréats dans chacune des catégories suivantes :

- jardin potager privatif,
- potager dans un ensemble collectif de jardins (centre de jardins, jardins familiaux...),
- jardin potager privatif situé dans un environnement paysager (château, grand parc...),
- jardin pédagogique, réalisé sur initiative individuelle ou avec la participation d'associations de jardiniers ou de sociétés d'horticulture,

Les membres de notre jury vous emmènent à la rencontre des grands prix de l'édition 2017 et de leurs potagers remarquables !

Le jardin privatif de **Denis PEPIN** à Cesson-Sévigné en Ile-et-Vilaine a séduit le jury pour son splendide potager de 480 m², véritable laboratoire pour tester, innover et trouver de nouvelles solutions pour lutter contre les maladies et les parasites.

Celui de **Boumedine BEMMOUSSAT**, 600 m² dans les jardins familiaux de Villeneuve-Saint-Georges dans le Val-de-Marne, est agencé de manière pratique et cultivé avec passion dans une démarche responsable pour respecter l'environnement.

Le magnifique **potager du Château de la Bourdaisière** en Indre-et-Loire, cultivé avec une approche pragmatique par **Nicolas Toutain**, a impressionné le jury par sa collection remarquable de tomates labellisée par le CCVS (plus de 700 variétés), et par la diversité des légumes et plantes aromatiques qui s'offrent à la vue et aux papilles des visiteurs.

Le **Potager extraordinaire** à la Mothe-Achard en Vendée est une invitation à la découverte d'une très grande diversité de plantes précieusement conservées, toutes plus surprenantes et extraordinaires les unes que les autres. Animé par une équipe formidable sous la conduite de **Pierre Baptiste**, il présente une dimension pédagogique exceptionnelle.

Enfin, le jury a souhaité cette année mettre à l'honneur le **Potager à Partager** de 1000 m² situé au milieu du Parc des coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance pour la qualité remarquable du travail collectif réalisé et pour cette initiative citoyenne et pédagogique.

CONCOURS NATIONAL DES JARDINS POTAGERS

Les lauréats 2017



GRAND PRIX 2017 - Catégorie 1

Jardiniers amateurs cultivant eux-mêmes un jardin potager privatif pour leur besoin personnel et familial**Denis PEPIN et Christine – Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine)**

Rien n'est dû au hasard dans ce splendide potager de 480m², véritable condensé de tout ce qu'il faut faire pour faire bien. C'est donc dans une impressionnante densité que cohabitent fleurs, aromates, légumes souterrains ou aériens, le tout poussant sur un tapis de matière organique issu du jardin qui fait office de fertilisation en continu.

Denis Pépin nous cite ses principaux choix initiaux: avoir un jardin autosuffisant pour une famille de 4 personnes, n'utiliser aucun intrant quel qu'il soit (même pas de préparation faite maison), tout faire pour éviter de favoriser les maladies ou les ravageurs. Sa réussite est le résultat d'une grande et longue expérience et d'une vocation de longue date.

Tout est organisé afin d'accompagner les processus naturels. Les variétés de légumes sont choisies en fonction des goûts de chacun, et évoluent au fil des besoins et des envies. « *Nous ne cherchons pas à innover pour innover, mais nous innovons et évoluons en permanence* ». Denis et Christine sont à l'affût des connaissances agronomiques nouvelles, essais variétaux y compris hybrides, et nouvelles solutions contre maladies et ravageurs. Ce potager est un véritable laboratoire qui permet à Denis Pépin de nourrir en permanence son expérience et sa curiosité, et d'en faire profiter les jardiniers amateurs par le biais de ses conférences, formations, articles, livres et accueil au jardin.



Mais ce n'est pas ce personnage connu de nombreux jardiniers qui a capté l'attention du jury. C'est avant tout le condensé de potager et de techniques culturales qui relèvent de l'excellence, en reprenant toutes les bonnes pratiques testées et validées. Et c'est aussi l'homme, le jardinier hyper passionné, que l'on écouterait des heures commenter chaque m² du jardin.

Et comme il dit : « *aujourd'hui, certains diraient que notre jardin est en permaculture, mais nous n'utilisons guère ce mot déjà trop galvaudé.* »



GRAND PRIX 2017 - Catégorie 2**Potager cultivé dans un ensemble collectif de jardins****Boumedine BEMMOUSSAT – Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne)**

Le potager de Boumédine BEMMOUSSAT réunit 3 parcelles pour un total de 600 m² dans lesquelles il a varié plusieurs espaces de plantations, donnant un aspect agréable et bien aéré. Les planches de légumes sont séparées par des mini-allées dallées, très pratiques pour circuler et accéder aux rangs de légumes. Pour lui, le jardinage « est un temps de tranquillité simple et de qualité où, les mains dans la terre, le cœur et le corps peuvent se ressourcer et retrouver l'énergie naturelle ».

« C'est un temps qui conjugue ma passion au rythme des saisons pour profiter de l'arc en ciel, du bienfait de la pluie qui arrose le jardin à notre place, et de toutes les autres choses qu'offre la nature ». Pour ses méthodes de jardinage, il fait ce qu'il dit : « respecter l'environnement, en devenir le garant et s'inscrire continuellement dans une démarche responsable ». La finalité d'autonomie en approvisionnement de légumes est bien présente, « les légumes ont leur élégance, leur beauté même et la fraîcheur des récoltes confèrent à la cuisine une saveur inégalable ».

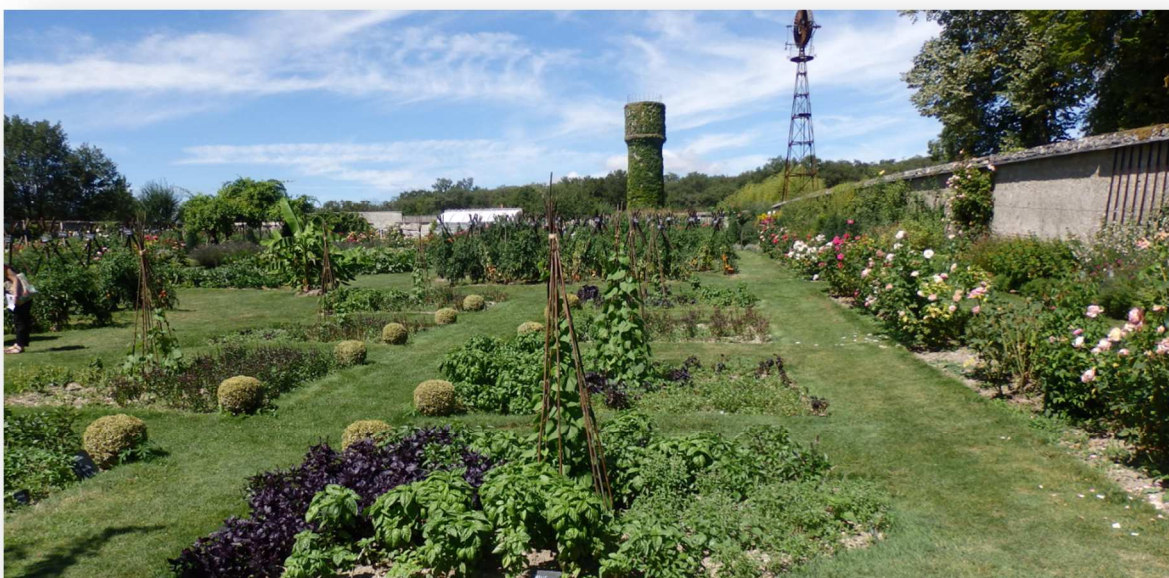
Comme quoi nos jardiniers sont souvent aussi des poètes ! (Et des gourmets).



GRAND PRIX 2017 - Catégorie 3**Potager situé dans un environnement paysager****Nicolas TOUTAIN – Château de La Bourdaisière –
Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire)**

Le potager actuel est issu du remaniement effectué en 1996 par l'actuel propriétaire le Prince Louis-Albert de Broglie. Le potager est de style « à la française » découpé en plates-bandes en forme de cercle, de carré et de losange. Les allées sont engazonnées depuis 1990. A l'intérieur des carrés, des découpes en bandes permettent aux visiteurs de s'approcher au plus près des plantes pour bien les observer. La fonction nourricière du potager est affirmée, les légumes sont consommés dans les cuisines du château et par le bar à tomates installé dans le potager. Les surplus sont mis en conserve et vendus à la boutique.

Le jardin est ouvert au public. La protection sanitaire du jardin fait largement appel à l'observation des plantes. Nicolas participe aux observations du réseau BSV (Bulletin de Santé du Végétal) amateurs de sa région. Il connaît les sensibilités variétales et cible ses observations sur les variétés les plus sensibles. Les produits employés sont : la bouillie bordelaise, le soufre, le savon noir, le bicarbonate de soude (10g/l) et le BT (*Bacillus thuringiensis*), surtout pour les bordures de buis (1 km au total dans le parc). Aucun insecticide n'est employé en raison de la présence de nombreux prédateurs et parasitoïdes accueillis au jardin dans les vieux murs d'enceinte bordés de plantes vivaces pollinifères et nectarifères et d'arbres fruitiers.



La collection de tomates labellisée par le CCVS en 1998 comporte à ce jour plus de 700 variétés. Elle occupe plus de la moitié du potager.

C'est incontestablement l'atout principal du jardin. La récolte des graines de tomates, au mois de septembre obéit à un protocole très strict. D'une manière générale, Nicolas produit toutes ses semences pour les espèces autogames. Il achète les graines des espèces allogames. Mais il n'y a pas que des tomates... Au fil de la visite du jardin, nous découvrons les collections de basilic, de courges, d'aubergines, une tour à haricot, la morelle de Balbis, les patates douces, et enfin les plantes aromatiques avec de nombreuses espèces disposées en arc de cercle. Elles sont destinées au restaurant. Elles servent également de refuge pour les insectes auxiliaires.



Nicolas a une approche pragmatique de la conduite du jardin en particulier l'adaptation aux contraintes du lieu ouvert à la visite. Par exemple tous les transports au sein du jardin, bien que de très grande taille, se font à la brouette pour ne pas abimer les allées.

Il se documente, mais surtout expérimente, observe le sol, le climat, la réaction des plantes et retient ce qui s'adapte le mieux. Il ne jardine pas avec la lune et pratique l'association fleurs légumes essentiellement à des fins esthétiques. Une véritable performance pour Nicolas et son équipe pour cet univers de 9000m² plus 4000m² de verger.

Admirable, toutes nos plus vives félicitations.

GRAND PRIX 2017 - Catégorie 4**Jardin pédagogique****Pierre BAPTISTE – Le potager extraordinaire – Les Achards (Vendée)**

L'exploitation est assurée par une structure associative qui a créé un chantier d'insertion employant actuellement une douzaine de personnes. Nous remarquons la qualité de présentation et de grande propreté du jardin : beau massif d'accueil au parking et à l'entrée, coup de râteau dans les allées sablées, écran végétal arboré en périphérie...

Ce jardin conservatoire présente plus de 3000 variétés de plantes précieusement conservées dans le but de valoriser le patrimoine végétal d'hier et de demain. L'extraordinaire réside dans la mise en scène de plus d'un millier de ces plantes étranges et de potirons de plus de 300 kg.

Les fleurs exotiques, les plantes tropicales, les légumes insolites ou oubliés, les nénuphars géants œuvrent de concert pour offrir à tous une diversité végétale provenant du monde entier. Ce potager présente plus de 300 variétés de tomates reconnues par le CCVS (2ième collection derrière La Bourdaisière) ainsi que la dernière collection visitable de Lagenaria agréée aussi par le CCVS.



Ce qui caractérise bien le potager extraordinaire à ce jour, c'est sa partie expérimentale dédiée aux techniques de jardinage d'hier, d'aujourd'hui et innovante pour demain.

Ainsi sont présentés les modes de culture en carré, en lasagne, en butte, en permaculture... et des essais en électroculture et en hydroponie.

Les cultures potagères de terroir sont également à l'honneur au travers du jardin nommé « Potager de France ». On y retrouve des variétés locales des 4 coins de l'hexagone.



Un jardin spécifique est réservé aux plantes parfumées : bonnes ou mauvaises odeurs, menthe, huitre, pastis mais aussi pomme pourrie, eau de javel ! Un autre jardin est qualifié de bizaretum dans lequel sont présentées des curiosités botaniques comme le cornichon explosif (*Ecballium elaterium*) qui fait la joie des enfants. Une graineterie est associée et échange avec 60 jardins botaniques de 20 pays.

Le jury a particulièrement retenu la qualité de mise en scène et d'entretien du jardin, la bonne croissance de tous les végétaux présentés et la fonction pédagogique pleinement affirmée par le parfait étiquetage botanique des plantes associé aux tableaux didactiques pour chaque thème abordé, complété par le commentaire approprié lors des visites guidées adaptées à tous publics incluant les jeunes enfants grâce à l'interactivité.

Une équipe exceptionnelle menée par Baptiste, son chef jardinier, pour un lieu exceptionnel sur le plan pédagogique.



HORS CATEGORIE Prix Spécial du jury

Paul HERVIOU – Potager à partager Neuilly-Plaisance – Seine-Saint-Denis

Ce prix récompense le travail collectif remarquable de 14 personnes. Il s'adresse aux membres du Potager à Partager dont Paul Herviou est le co-organisateur et Vice-Président, responsable au sein de l'Association Neuilly Plaisance Ville Fleurie (N.P.V.F)

Ce jardin potager de 1000 m² est situé dans la prairie au milieu du Parc des coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance. Le terrain appartient à la ville qui soutient et subventionne ce jardin partagé qui reçoit régulièrement des écoles en visite. Une quinzaine de bénévoles participe tous les matins aux travaux. Ils sont encadrés par quelques passionnés très compétents dont un ancien horticulteur. Le jardin est entouré par une palissade de 1m de hauteur. Son entretien et sa propreté sont remarquables. Les planches sont nombreuses, disposées de manière recherchée pour présenter avec harmonie les nombreuses espèces et variétés qui sont testées dans différentes zones. Des espèces potagères classiques mais aussi des espèces peu connues, des aromatiques, des condimentaires, des fleurs comestibles,...Les cultures sont à la fois très soignées et luxuriantes



Le jury a souhaité mettre à l'honneur ce jardin en attribuant un prix spécial avec mention du jury pour la qualité remarquable du travail collectif mené avec rigueur et compétence et pour cette initiative citoyenne et pédagogique.



Le palmarès de l'édition 2017

Catégorie 1 : Jardin potager privatif

Grand prix : Denis PEPIN et Christine à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine)

1^{er} prix : Marilyne MOTTE à Mandres-sur-Vair (Vosges)

2^{ème} prix : Eliane LEBRET à Fondettes (Indre-et-Loire)

3^{ème} prix ex-aequo : Michel BAILLET à Coinces (Loiret)

3^{ème} prix ex-aequo : Bernard PATRY à Pisany (Charente Maritime)

5^{ème} prix : Anne-Caroline LARGIER à Subles (Calvados)

Prix spécial du jury : Xavier TEMPLE à Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne)

Nominé : Louis-Marie PALUE à Guichen (Ille-et-Vilaine)

Nominée : Josiane CLAVIER à Strueth (Haut-Rhin)

Nominé : Dominique MALANDAIN à Saint Martin de Boscherville (Seine Maritime)

Nominée : Pascale CHEVRIER à Chareil Cintrat (Allier)

Catégorie 2 : Parcelles dans un centre de jardins collectifs

Grand prix : Boumedine BEMMOUSSAT à Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne)

1^{er} prix : Philippe COUTURIER à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)

Catégorie 3 : Jardin dans un environnement paysage

Grand prix : Nicolas TOUTAIN – Château de La Bourdaisière à Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire)

1^{er} prix : Anne-Marie KAYALI et Michael ERNIS à Château de Mesnil Geoffroy Ermenouville (Seine Maritime)

2^{ème} prix : Luc MAES à Saint Michel de Chaillol (Hautes-Alpes)

Catégorie 4 : Jardins pédagogiques

Grand prix : Pierre BAPTISTE - Le potager extraordinaire à Les Achards (Vendée)

1^{er} prix : Pauline GRISON - L'épicurium à Avignon (Vaucluse)

2^{ème} prix et nomination à l'ordre de ROMARIN : Claudine BREON à Garches (Hauts-de-Seine)

3^{ème} prix : Anna PAUCHET à Marseille (Bouches-du-Rhône)

Hors catégorie

Prix spécial du jury : Paul HERVIOU à Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis)

Renseignements complémentaires, coordonnées des lauréats et photos des jardins primés :

SNHF : Jean-Marc MULLER : 01 44 39 78 78

JARDINOT: Secrétariat général : 01 41 66 34 80

GNIS : Dominique DAVIOT : 01 42 33 86 78

*Concours organisé en partenariat avec la FNMJ (Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie),
La Vie du Jardin et des Jardiniers, CP JARDIN (Produits biologiques pour le jardin),
NATURES MARKET (Nichoirs et abris pour auxiliaires) et DUMONA (Terreaux, supports de culture et paillage)*

